



SDIS 13 SAPEURS POMPIERS DES BOUCHES-DU-RHONE
 SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES BOUCHES-DU-RHONE

PHOTO DU MOIS

A LA UNE

ACTUALITES

BREVES

OPERATIONS

DOSSIER DU MOIS

NUMERO 47

SDIS 13 ACTU

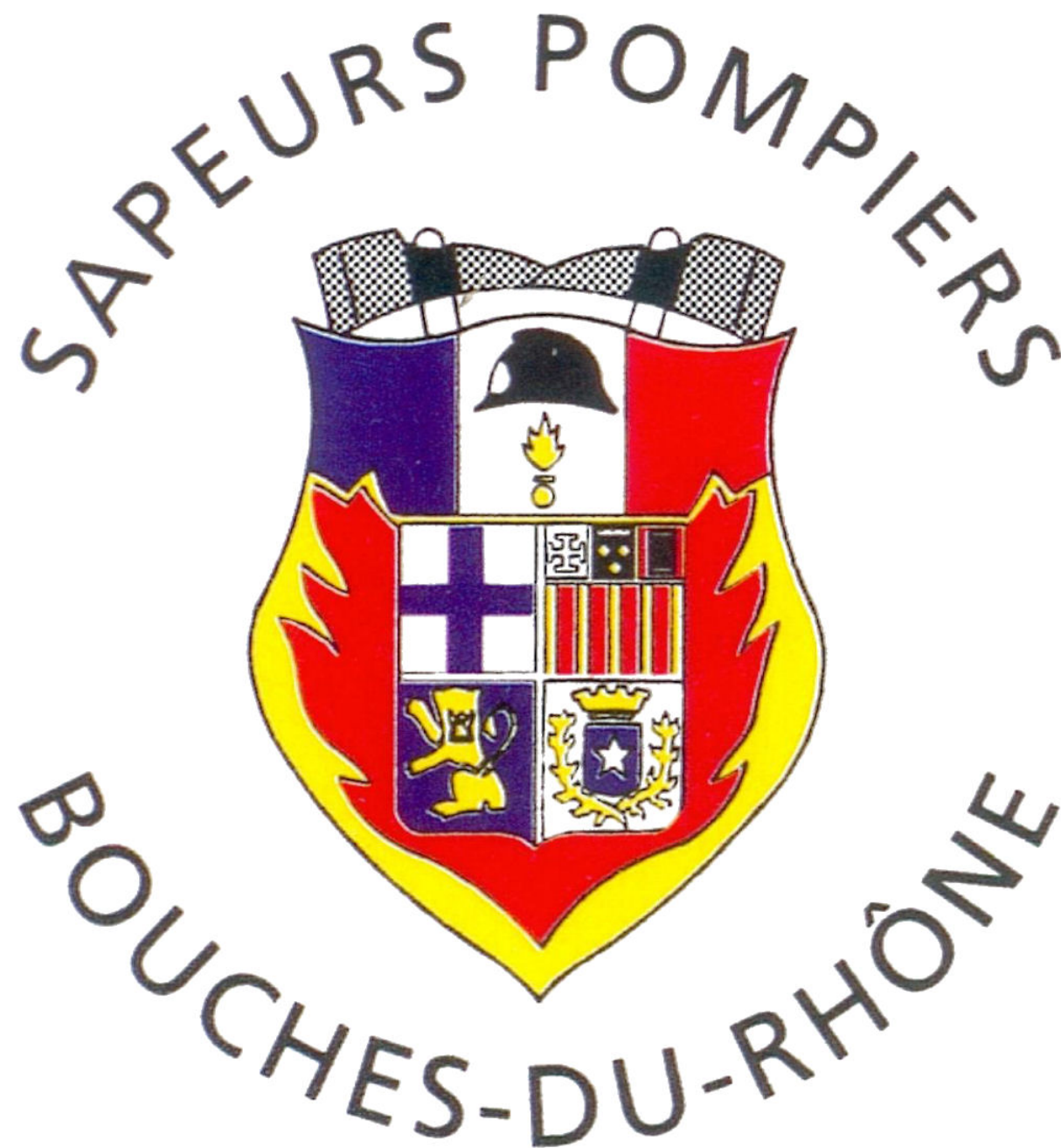


PHOTO DU MOIS



ACTUALITES

AFFECTATION DES VEHICULES
 CHEF DE GROUPE &
 CHEF DE COLONNE

BREVES

RENOUVELLEMENT
 DU CASDIS

LA FAMILLE SPV
 S'AGRANDIT

JOURNAL
 GRATUIT

AOÛT 2008

A LA UNE



**LE SDIS 13 ET
 LE CNAS
 MAIN DANS LA MAIN**

A LA UNE

DOSSIER
 DU MOIS

ECHANGE
 ENTRE
 LA FRANCE
 ET
 LA CROATIE

OPERATIONS

LES INTERVENTIONS
 DU MOIS EN IMAGES



FEU DE MAGASIN
 VITROLLES
 09/08/2008



Directeurs associés de
 la Publication

Jean-Pierre MAGGI / Luc JORDA / Gérard PATIMO /
 Stéphane MARI

Comité de
 Rédaction

Roland DARROUZES / Christine BAUDIN / Sélim ABDELMALEK

Conception

Frédéric DAL MORO

Photos

Groupement Communication SDIS 13 / CS Les Pennes Mirabeau

Impression

Atelier Reprographie SDIS 13

www.sdis13.com

SDIS 13

PHOTO DU MOIS

1

FEU DE FORETS



FEU ENTRE LES COMMUNES DE SAINT-PONS ET ROQUEFAVOUR

QUI A RAVAGE PRES DE 15 HECTARES DE PINEDE

SDIS13

A LA UNE

ACTUALITES

BREVES

OPERATIONS

DOSSIER DU MOIS

OPERATIONS

6

SELECTION DE PHOTOS DU MOIS



FEU DE HANGAR
ARLES
12/08/2008



FEU DE MAGASIN
VITROLLES
09/08/2008



FEU D'USINE
AUBAGNE
07/08/2008



FEU D'IMPRIMERIE
GEMENOS
07/08/2008

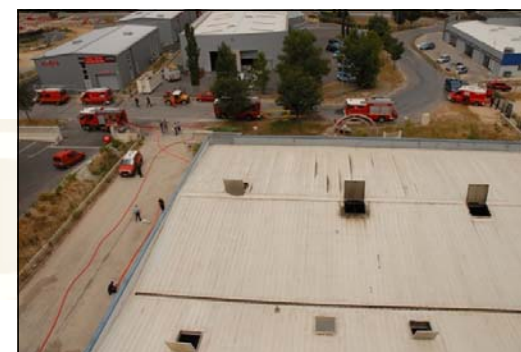


PHOTO DU MOIS

A LA UNE

ACTUALITES

BREVES

DOSSIER DU MOIS

SELECTION DE PHOTOS DU MOIS



**FEU DE FORETS
LES PENNES -
MIRABEAU
20/08/2008**



**FEU DE GARAGE
SAINT VICTORET
15/08/2008**



**FEU DE FORETS
SAINT-PONS
13/08/2008**



**FEU DE MAGASIN
CASSIS
12/08/2008**



LE SDIS ET LE CNAS MAIN DANS LA MAIN



CNAS : l'utile et l'agréable

Le SDIS 13 est heureux de vous présenter le CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales), son nouveau partenaire en matière d'action sociale. Cette entente bienheureuse a été entérinée le 1er juin lors de la première réunion du conseil d'administration.

L'adhésion au CNAS est réellement effective depuis le 1er septembre 2008. Chaque agent adhérent au CNAS a dû recevoir une carte provisoire avec un numéro personnel.

La carte définitive (le numéro personnel ne change pas) ainsi qu'un catalogue de prestations seront remis courant septembre. Sont adhérents les agents stagiaires, titulaires ou contractuels de plus d'un an. Pour information, en France, près de 15000 collectivités territoriales et plus de 500 000 agents profitent des prestations du CNAS.

Des réunions d'information se sont déroulées au sein de chaque groupement territorial et de l'Etat Major.

Sous l'autorité du lieutenant-colonel Petit, chef du groupement Finances, joignable au 04.91.28.48.23, Ludivine Martin assure le lien entre le CNAS et le SDIS 13 en tant de correspondante. Vous pouvez la joindre au 04.91.28.47.84.

Le numéro d'adhérent vous permet notamment de compléter les formulaires de demande de prestations et d'effectuer des transactions en ligne via le site du CNAS ou de contrôler vos prestations en cours ou à venir.

Le social avant tout

Le CNAS a la particularité de proposer des prestations qui entrent dans le champ de l'action sociale, qui tiennent compte des revenus et de la situation familiale des bénéficiaires. Certaines participations sont proportionnelles aux revenus de la famille.

Il existe divers types de prestations, toutes plus intéressantes les unes que les autres. De l'aide familiale à la prime pour mariage/PACS en passant par la garde de jeunes enfants, la médaille d'honneur de la famille française ou encore une naissance ou une adoption, de nombreux événements de la vie sont gratifiés.

Les séjours linguistiques et les classes environnement sont aussi concernés. Les moments difficiles de la vie ne sont pas en reste avec de nombreuses prestations en cas de catastrophe naturelle ou de décès. Une information juridique gratuite est aussi proposée.

Des prêts à 1% sont aussi disponibles, que ce soit pour acheter des lunettes, financer des études et bien d'autres cas de figures. La liste de prêts est vraiment conséquente.

Culture, sorties, vacances ne sont pas oubliées avec de nombreux partenaires qui proposent des prix attractifs. Tickets CESU (Chèque Emploi Service Universel), chèques-réductions vous permettent de joindre l'utile à l'agréable et de profiter de nombreuses réductions pour vos loisirs et votre vie quotidienne.

On peut même acheter sa voiture via le CNAS avec des remises conséquentes sur l'achat d'un véhicule neuf ! N'hésitez pas à consulter le site dédié pour en apprendre plus sur ces offres.

72h, c'est le temps qu'il faut pour valider certaines prestations. Les virements sont effectifs quelques jours plus tard. Un délai vraiment court qui permet de parer au plus pressé dans les situations délicates.

Pour la rentrée 2008 les agents parents d'enfants âgés de 11 à 18 ans dans l'année civile peuvent percevoir une prime de 38€ par virement ou 47€ en chèques Cadhoc au choix. Pour les enfants de 19 à 26 ans dans l'année civile et poursuivant leurs études une prestation de 77€ à 150€ soumise aux revenus vous

sera versée. Vous disposez d'un délai de six mois à compter de la rentrée scolaire pour effectuer votre demande (ce délai est valable pour toutes les prestations à caractère événementiel).

Pour le Noël des enfants (jusqu'à 10 ans inclus), aucun dossier ne vous sera demandé. Un listing de la DRH sera transmis au CNAS et vous recevrez directement à votre domicile les chèques Cadhoc au cours du 4ème trimestre.

Le CNAS propose un panel vraiment varié d'aides et de prestations.

Il est aussi plus équitable de fait, car il prend en compte les revenus de chacun. Une avancée sociale non négligeable pour les agents du SDIS 13.

N'hésitez pas à contacter le lieutenant-colonel Petit et/ou Ludivine Martin pour tout complément d'information ou pour retirer des catalogues ou des formulaires indispensables à certaines demandes. D'autres réunions auront lieu à l'avenir afin de parfaire votre information.

Vous pouvez utiliser cette messagerie pour tous renseignements : cnas@sdis13.fr

D'ores et déjà nous vous invitons à consulter les prestations du C.N.A.S. à l'adresse suivante : www.CNAS.fr



VEHICULES CHEF DE GROUPE & CHEF DE COLONNE

Dans le cadre de la réforme de la chaîne de commandement, une demande forte issue des acteurs de terrain consistait à disposer de véhicules dédiés et équipés, notamment pour la fonction chef de groupe. Le SDIS 13 a donc procédé à l'acquisition de véhicules de type Kangoo 4*4 et Berlingo 4*4 afin de les affecter aux fonctions de chefs de groupe aussi bien casernés qu'en astreintes.

Des efforts importants ont été notamment apportés dans la sérigraphie, le balisage, les transmissions, l'aménagement et l'équipement de ces véhicules. Vous trouverez ci-joint quelques photos du prototype du VLCC Aubagne qui servira de base pour la généralisation sur tous les VLCC d'ici fin 2008.

Une démarche analogue est en cours pour les chefs de colonne de même que l'affectation de récepteur d'alerte type pager afin d'alerter et d'informer les cadres. Une note opérationnelle va être prochainement diffusée afin de préciser les modalités de mise en œuvre.



Aménagement latéral



Aménagement arrière



Sérigraphie et signalisation arrière avec une rampe à LED



Sérigraphie et signalisation avant avec feux de pénétration

RENOUVELLEMENT DU CASDIS



Le 15 mai dernier se sont déroulées des élections en vue du renouvellement du CASDIS (Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et Secours) et de la CATSIS (Commission Administrative et Technique du Service Incendie et Secours). Le 4 juin, le nouveau conseil d'administration a donc été nommé au cours de la réunion d'installation.

Le SDIS 13 se félicite de la reconduction

de Monsieur Jean-Pierre Maggi, vice-président du conseil général, au poste de président du CASDIS. Cette reconduction a été rendue effective grâce à la volonté de Monsieur Jean-Noël Guérini, président du Conseil Général.

Les sièges du CASDIS

Le conseil d'administration du SDIS 13 est constitué de membres titulaires ou suppléants. Avec voix délibérative, 14 représentants du conseil général du 13 titulaires ont été élus : Messieurs Jean Noël Guérini, Jean Pierre Maggi, Serge Andréoni, Maurice Bres, Jacky Gérard, Claude Vulpian, Daniel Fontaine, Roger Tassy, Daniel Conte, Vincent Burroni, René Raimondi, Michel Tonon, Claude Jorda et Madame Anne Marie Ayme-Bertrand. Six titulaires représentants des maires y siègent aussi, Mesdames Suzanne Maurel-Chordi, Danielle Long ; Messieurs Gilles Aicardi, Yves Mesnard, Jules Susini, Jean Marc Martin-Teissere, ainsi que deux représentants titulaires des EPCI, Messieurs Roland Darrouzes et Patrick Bore. Avec voix consultative, le colonel Luc Jorda

directeur du SDIS 13 et cinq représentants de sapeurs-pompiers occupent les rangs du CASDIS. Le préfet assiste de plein droit aux séances. Le bureau du conseil d'administration est composé du président Monsieur Jean-Pierre Maggi, de Messieurs Roland Darrouzes 1^{er} vice-président, Serge Andréoni 2^{ème} vice-président et Gilles Aicardi 3^{ème} vice-président, le cinquième membre étant Madame Suzanne Maurel-Chordi.



LA FAMILLE SPV S'AGRANDIT



Les SPV (Sapeurs Pompiers Volontaires) peuvent se réjouir : le 24 avril dernier, le CCDSPV (Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires) a statué sur le recrutement de 80 jeunes issus de l'ensemble des sections JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) du département.

Ces recrutements concrétisent 4 années de formations au sein des centres de secours de Cassis, La Ciotat, Roquevaire, Auriol, Gémenos, Mimet, les Pennes Mirabeau, Marignane, Rognac, Vitrolles, Berre, Basse Vallée de l'Arc (BVA), Jouques/Peyrolles (CONCORS), Salon de Provence, les Saintes Maries de la Mer et Martigues.



Lors de la cérémonie de clôture de l'assemblée générale le 26 avril dernier, ces garçons et filles ont reçu leurs casques de SPV des mains du colonel Luc Jorda, directeur départemental du SDIS 13 et président de l'Ecole Départementale des JSP (EDJSP).

Ce type de recrutement couvre 1/3 des besoins en SPV du département. Ces nouvelles recrues, en renforts des effectifs existants, vont devoir plusieurs mois durant et en attendant leur majorité, intervenir sous la responsabilité d'un tuteur lors de missions de secours.



DOSSIER DU MOIS

ECHANGE ENTRE LA FRANCE ET LA CROATIE



DOSSIER DU MOIS

ECHANGE ENTRE LA FRANCE ET LA CROATIE

La Croatie et les Bouches-du-Rhône se sont dit oui !!!!

La Croatie échange avec le SDIS 13 depuis 2006 dans le cadre du sauvetage déblaiement.

Une collaboration à l'initiative du commandant Georges Delleda qui s'est traduite par plusieurs déplacements.

Suite aux feux de forêts 2007 qui ont ravagé la région dalmate et tué 12 sapeurs-pompiers, les autorités croates ont souhaité échanger avec le SDIS des Bouches-du-Rhône en termes de feux de forêts.

Le colonel Luc Jorda étant favorable à cette demande, un partenariat avec l'ambassade de France à Zagreb, les sapeurs-pompiers croates et le SDIS 13 a vu le jour.

C'est ainsi que depuis le 14 Juillet 2008 un échange bilatéral est en cours.

Le mois dernier, le commandant Delleda s'est rendu en Croatie et plus particulièrement dans le secteur de Split concerné par les feux de forêts.

Durant ce séjour, en collaboration avec les autorités croates, le commandant en immersion dans les différents centres de secours a pu s'imprégner des problématiques rencontrées par ses homologues,

définir les axes de travail et découvrir leur dispositif de lutte contre les incendies.

Une visite destinée aussi à préparer l'arrivée du lieutenant-colonel Bernard Puget et du capitaine Vaucouleur tous deux en mission d'échanges sur les techniques feux de forêts.

Dès leur retour, un débriefing permettra d'analyser les interventions de chacun et de définir les actions à développer.

« Un mois pour découvrir le matériel, les techniques et les dispositifs de lutte du SDIS 13 »

Dans un même temps deux officiers sapeurs-pompiers croates, Messieurs Blazevic et Ilisic séjournent dans les Bouches-du-Rhône au sein des casernes.

Un programme établi par les autorités avec le concours du commandant Jean Pierre Squillari référent feux de forêts pour le département présente l'organisation préventive et la formation feux de forêts en France. Visites, démonstrations et exercices émaillent aussi leurs journées.

Le week-end étant réservé aux loisirs et à la découverte de la région.

L'intérêt pour nos homologues croates est de découvrir au sein du SDIS 13 des sapeurs-pompiers aguerris, des techniques rodées ainsi que des matériels de pointe.

Ces échanges renforceront les liens entre les deux pays et permettront d'assurer le secours et la protection du patrimoine croate.

D'autant que le tourisme est une des principales ressources économiques du pays.

Vraisemblablement, ce nouvel échange favorisera une collaboration plus large dans les domaines liés au métier de sapeur-pompier.



DOSSIER DU MOIS

ECHANGE ENTRE LA FRANCE ET LA CROATIE

La Croatie et le SDIS 13 : Echanges de bons procédés

Monsieur Claude Grbesa, premier secrétaire aux affaires politiques et service de presse de l'ambassade de Croatie, Madame Floupin, adjointe au maire de Salon, le colonel Luc Jorda, directeur du SDIS 13 et de nombreuses autorités du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône ont célébré jeudi 13 août à 19 heures au centre de secours de Salon le départ de Messieurs Blazevic et Ilisic officiers croates en séjour dans les Bouches-du-Rhône depuis le 15 Juillet.

La convivialité s'est voulue le maître mot de cette soirée.

Chacun s'est félicité d'une telle collaboration porteuse d'échanges des pratiques opérationnelles dans le domaine des feux de forêts.

Nos collègues croates ont pu durant un mois découvrir, appréhender et apprendre les stratégies opérées par les Sapeurs-Pompiers des Bouches-du-Rhône en terme de lutte contre les feux de forêts.

« Ce séjour aura été très profitable : nous savons éteindre les feux mais l'expertise du SDIS 13 et son dispositif préventif nous ont apporté un éclairage que nous ne manquerons pas de transmettre à nos autorités. Les manœuvres de repli, les tactiques d'attaque et de déploiement des troupes, les équipements de protection sont autant de points que nous envisageons de mettre en œuvre dès notre retour » ont indiqué les deux officiers croates.

En bordure du littoral adriatique, le lieutenant-colonel Bernard Puget et le capitaine Frédéric Vaucouleur étaient, quant à eux, en mission dans la Région de Split.

Ce séjour consistait à étudier les moyens et le fonctionnement mis en œuvre contre les incendies par leurs homologues croates.

Un échange bilatéral qui n'a pas laissé indifférent le capitaine Vaucouleur de retour de Croatie « L'action des pompiers en Croatie est concentré plus particulièrement sur la lutte contre les incendies. Le secours à personne, par exemple, est assuré par une autre entité. Les moyens de lutte diffèrent aussi selon les villes. La départementalisation n'est pas de mise ».

Lors des différentes allocutions, le colonel Luc Jorda a évoqué les similitudes des deux pays, (relief, conditions climatiques) tout en expliquant que cette coopération semblait évidente.

« Ce programme d'échanges est primordial, il nous rapproche de L'Europe et c'est ensemble que nous lutterons efficacement contre le feu » a déclaré le premier secrétaire de l'ambassade.

Le partenariat se poursuit par la venue fin novembre d'une délégation croate constituée de 8 officiers.

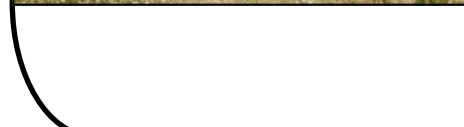


3

DOSSIER DU MOIS

ECHANGE ENTRE LA FRANCE ET LA CROATIE

EXERCICE GALFF (Groupe d'Alimentation Feux de Forêts)



EXERCICE DIH (Détachement d'Intervention Héliporté)

